

7/12/1783

Nomination de commissaires pour la capitation.

Dans la maison commune de la communauté de Prayssas, ce jourd'hui septième décembre mille sept cent quatre vingt trois pardevant nous, Péjac, Roussel, Castan, consuls, écrivant Me Jean Gauché, secrétaire greffier ont comparu et se sont présentés pardevant nous messieurs les jurats qui signeront ci-après, auxquels lesdits consuls ont dit et représenté qu'il faut procéder à la nomination de commissaires pour faire la répartition de la capitation de cette communauté pour l'année prochaine mille sept cent quatre vingt quatre.